

**Agent de constatation des douanes de
la surveillance
à la direction interrégionale de
Normandie**

**Catégorie C
(Homme / Femme)**

Définition synthétique du poste

Les agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance de la direction de Normandie exercent leurs contrôles soit en BSI (brigade de surveillance intérieure), **soit en BSE (brigade de surveillance extérieure – cas le plus fréquent)**.

Les agents en poste en BSE sont plus particulièrement chargés d'effectuer les contrôles en poste frontière, et sont principalement positionnés sur la côte normande.

Les agents en BSI sont chargés de la surveillance d'une zone de la direction et effectuent, en particulier, des contrôles routiers et autoroutiers.

Ils travaillent toujours en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Les agents de constatation travaillent au contact du public, pour des missions de lutte contre la fraude (trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de capitaux, d'espèces animales ou végétales protégées, de marchandises prohibées ou fortement taxées, etc.). Leur rôle consiste par exemple à sélectionner et contrôler des moyens de transport, des marchandises, des personnes et des capitaux.

Ils peuvent également être amenés à effectuer du contrôle migratoire, activité principale des brigades de Caen et Dieppe.

Activités principales du poste

- Recherche des trafics illicites dans le fret commercial et dans les moyens de transport ;
- Sécurisation des interventions et utilisation des moyens de défense et de liaison adaptés ;
- Tenue des PPF (points de passage frontalier) ;
- Taxation des marchandises et perception des recettes correspondantes ;
- Réalisation d'investigations sur place (contrôles, prélèvements d'échantillons, visites domiciliaires suite à constatation de flagrant délit) ;
- Rédaction de procès-verbaux et d'actes contentieux suite à la constatation d'infractions.

Compétences rattachées au poste

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
Appliquer des procédures	Observer et analyser	Rigueur
Rédiger	Rendre compte	Réactivité
Utiliser l'outil informatique	Gérer des conflits	Sens relationnel
	Respecter la hiérarchie et ses collègues	Esprit d'équipe
		Maîtrise de soi

Environnement professionnel du poste

La direction interrégionale (DI) des douanes et droits indirects de Normandie gère les services douaniers situés dans des départements normands (Seine Maritime, Calvados, Manche), regroupés au sein de trois directions territoriales : Caen, Le Havre et Rouen.

La direction régionale de Caen compte 4 brigades : Caen-Ouistreham, Cherbourg, Granville et Honfleur.

La direction régionale de Rouen compte 2 brigades implantées à Dieppe et à Rouen.

La direction régionale du Havre compte 3 brigades et un service de ciblage, tous situés au Havre.

Les agents sont plus particulièrement susceptibles d'être affectés à Caen, Dieppe, Rouen et Le Havre.

Conditions particulières d'exercice du poste

- Satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement et avoir un bulletin n° 2 du casier judiciaire compatible avec les fonctions d'agent des douanes ;
- L'année de leur recrutement, les agents stagiaires sont soumis à une formation obligatoire de cinq semaines à l'école nationale des douanes de La Rochelle (ENDLR) afin d'acquérir les connaissances et savoirs requis dans le cadre de leurs fonctions ;
- **Port de l'arme de service** et de l'uniforme ;
- Grande disponibilité (travail de nuit périodique, les fins de semaine et jours fériés) ;
- Conditions de santé particulières prévues à l'[article 4 du décret n° 79-88](#) et à l'[arrêté du 23 décembre 2022](#).

Perspectives professionnelles

- Titularisation dans le grade d'agent de constatation des douanes 12 mois après la prise de fonction ;
- Obligation de suivre des formations continues ;
- Possibilité de promotion par concours interne, examen professionnel ou tableau d'avancement (soumis à conditions d'ancienneté).

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) Perspectives

- Evolution des techniques de fraude ;
- Evolution des moyens techniques utilisés ;
- Evolution des flux de marchandises, capitaux et de personnes.

Impacts qualitatifs sur le métier

- Intensification de la coopération avec les autres services de l'État ;
- Renforcement de la coordination entre les services douaniers.